Request for Quotations

Numero de RFQ:	11/2019
Issuance Date:	16 septembre 2019
Date Limite pour les Questions:	23 septembre 2019
Date limite d'inscription et protocole	30 septembre 2019
Description:	Services de traduction et d'interprétation en français et en anglais
Pour:	Projet d'Activité pour Maximiser des Opportunités dans le Cacao (MOCA)
Finance par:	USDA
Mise en Oeuvre par:	CNFA
Point de Contact	Ms. Rose Kouassi, Operations Manager Tel : **22 412315** Email : **info@cnfacodivoire.org**

1. **Introduction**:

CNFA est une ONG américaine à but non lucratif dont l'objectif est le développement agricole et économique à travers six spécialités : (1) Productivité, Sécurité Alimentaire et Nutrition; (2) Provision d'Intrants et de Services Agricoles; (3) Résilience et Reprise Economique; (4) Développement de Filières (Chaînes de Valeur); (5) Assistance Technique Bénévole; et (6) Services Financiers. CNFA soutient les petits producteurs à améliorer leur sécurité alimentaire à travers de nouvelles pratiques agricoles, l'introduction de nouvelles variétés, la diversification de la production, le stockage, le développement d'organisations paysannes et d'élevage, et les liens au marché.

CNFA a reçu un financement de l'USDA pour l'Activité de Maximiser les Opportunités pour le Cacao (MOCA) en Côte d'Ivoire. MOCA va mettre en œuvre, durant les prochaines trois années, des activités qui renforceront la production, la post-récolte et les compétences commerciales de 5 625 producteurs de cacao grâce à l'introduction de matériels génétiques à haut rendement, une fonctionnalité accrue des groupes commerciaux, un poste élargi des installations de récolte et des pratiques commerciales améliorées.

Dans le cadre des activités du projet, le projet MOCA nécessite le recours à :

Lot 1 :un traducteur / interprète pour interpréter et / ou traduire des documents en français, en anglais de l'équipe de MOCA à Abidjan, Daloa Soubré et Abengourou, et dans les environs.

Le but de cette demande est de solliciter des devis pour ces différents services.

Les soumissionnaires sont tenus de s'assurer que leurs offres sont reçues par CNFA conformément aux instructions, aux conditions et aux termes décrits dans le présent appel d'offres. Le non-respect des instructions décrites dans la présente demande d'offre peut entraîner la disqualification d'une offre.

2.Date limite d'inscription et protocole : Les offres doivent être reçues au plus tard **30 septembre 2019** à 17h00 (GMT). Les offres doivent être envoyées par courrier électronique ou par courrier physique au bureau de MOCA/CNFA. Toute offre par courrier électronique doit être adressée à info@cnfacotedivoire.org. Tout dépôt physique de l'offre doit être estampillé et signé par le représentant autorisé de l'offre et deposé au bureau de **CNFA-CI à Abidjan ; sis au II-Plateaux, Vallons, Rue Boga Doudou, Immeuble LG, 2ème étage.**

Veuillez indiquer le numéro de la demande de l'offre sur l'offre technique et financière. Les offres reçues après l'heure et la date spécifiées seront considérées comme en retard et uniquement à la discrétion de CNFA. La page de couverture de cette sollicitation résume les dates importantes du processus de sollicitation. Les soumissionnaires doivent respecter scrupuleusement les délais impartis pour que leur attribution soit envisagée.

3. **Questions** : Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cette sollicitation peuvent être soumises au plus tard 17 heures le **23 septembre 2019** par courrier électronique à **Mme. Rose Kouassi à info@cnfacotedivoire.org .** Les questions doivent être soumises par écrit. Les appels téléphoniques ne seront pas acceptés. Les questions et les demandes de clarification - et les réponses à celles-ci - que la CNFA croit susceptibles d'intéresser les autres fournisseurs seront distribuées à tous les bénéficiaires de la demande de soumissions qui ont manifesté leur intérêt à soumissionner.

Seules les réponses écrites émises par CNFA seront considérées comme officielles et portent du poids dans le processus de demande de soumissions et l'évaluation ultérieure. Toute information verbale reçue des employés de CNFA ou de toute autre entité ne doit pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cette demande de cotation.

4. **Exigences techniques :** Le tableau ci-dessous contient les exigences des services. Les soumissionnaires sont priés de fournir des prix avec les informations ci-dessous, sur papier à en-tête ou format de citation officiel.

N° Lot	Description et Specifications	Unité de mesure (jour, page, mot)	Prix unitaire Fcfa
1	Traduction	Par page, 38 lignes Calibri font 12, interligne simple	
2	Interpreteriat	Par Jour	

5. **Devis**: Les devis en réponse à cette demande de devis doivent être évaluées à prix fixe, tout compris, y compris la livraison et tous les autres coûts. Les prix doivent être présentés en FCFA. Les offres doivent rester valides pendant au moins trente (30) jours calendaires après la date limite de l'offre. Les proposants sont invités à fournir des devis sur papier à en-tête officiel dans le format prévu dans les Sections 1, 4 et Critères d'évaluation à la section 6.

Les devis en réponse à cette demande d'offre doivent être tarifés sur une base forfaitaire, tout compris, la livraison et tous les autres frais. Les prix doivent être présentés en FCFA. Les offres doivent rester valables au moins trente (30) jours calendaires après la date limite. Les soumissionnaires sont priés de fournir des devis sur du papier à en-tête officiel dans le format indiqué à la section.

6. **Evaluation** : Le prix sera attribué à un soumissionnaire professionnel dont les instructions, basées sur l'offre, respectent les instructions de la demande de devis, qui répondent aux critères d'éligibilité et qui respectent ou dépassaient les spécifications minimales requises. L'évaluation de cet achat se fera en deux phases.

Phase 1 :
Le fournisseur doit répondre aux critères suivants pour être considéré comme retenu pour la phase 2 :
• L'interprète doit être disponible à Abidjan mais effectuera des missions sur le terrain en cas de sollicitation.
• Expérience minimale de 5 ans dans la traduction ou l'interprétation professionnelle (preuve à l'appui).
• Les échantillons de travail fournis sont correctement traduits d'anglais en français et de français en anglais

Phase 2 :
Les fournisseurs jugés acceptables lors de la phase 1 seront présélectionnés pour la phase 2. Les fournisseurs présélectionnés recevront un test écrit pour traduction qui évaluera leur connaissance des deux langues (français, anglais). Une fois les examens terminés, le comité d'évaluation sélectionnera le meilleur prestataire suivant les critères suivants :

• score au test écrit - **60 points pour la traduction en anglais et français**
• Prix - 40 points

Des propositions de meilleure offre sont demandées Il est prévu que l'attribution se fera uniquement sur la base de ces propositions originales. Cependant, CNFA se réserve le droit de procéder comme suit :

• CNFA peut mener des négociations avec et / ou demander des clarifications à tout offrant avant l'attribution

• Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaire qui peuvent répondre à toutes les exigences de la présente demande d'offre, CNFA peut attribuer une attribution partielle ou scinder l'attribution entre plusieurs fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet MOCA.
• CNFA peut annuler cette demande de propositions à tout moment.

Veuillez noter que s'il y a des défauts en ce qui concerne le respect des exigences de la présente demande d'offre, une offre peut être considérée comme "non conforme" et, de ce fait, rejetée. CNFA se réserve le droit de renoncer aux déficiences non significatives à sa discrétion.

"Si une entreprise présente une offre en réponse à la demande de prix et qu'elle est retenue comme offre gagnante, les entreprises doivent accepter que ce soit la ou les personnes qui ont passé l'examen de traduction et d'interprétation qui exécutent les travaux une fois le contrat attribué à l'entreprise.

"L'émission de la présente sollicitation n'oblige aucunement le CNFA à attribuer un contrat et les offrants sont seuls responsables des coûts engagés pour la préparation de leurs offres.

7. **Paiement et attribution :** L'offre sera décernée au soumissionnaire qui propose la meilleure offre pour le projet. Tout paiement résultant de cet appel d'offre d'ordres devrait être sous la forme d'un bon de Contrat de service professionnel. Ce prix est assujetti aux termes et conditions du projet MOCA tel que stipulé à l'annexe C.

8. Instructions de format d'offre : Instructions du format : Toutes les propositions doivent être formatées conformément aux exigences ci-dessous :

(a) langue française seulement

(b) Indiquez le nom de la personne, de l'agence ou de l'organisation, la date, le numéro de la demande de devis et les numéros de page sous forme d'en-tête ou de pied de page dans tout le document.

Une offre complète comprendra les documents suivants :

(a) Une liste de contrôle des offres (Annexe A).

(b) Une lettre d'accompagnement sur le papier en-tête de l'entreprise, signée par un représentant autorisé de l'offrant (annexe B).

(c) Une offre complète répondant aux critères d'évaluation de la section 6 et dans le format indiqué à la section 4.

d) Une copie du registre de commerce de l'offrant ou, s'il s'agit d'un particulier, une copie de sa carte d'identité.

(e) Trois contacts pour des références d'organisations ou de personnes pour lesquelles l'offrant a effectué un travail similaire.

(f) Deux échantillons de travaux traduits d'anglais en français et de français en anglais. La version originale doit figurer dans le même document que la version traduite.

Annexe A - Liste de contrôle des soumissionnaires

Pour aider les soumissionnaires à préparer les propositions, la liste de contrôle suivante résume la documentation pour inclure une offre en réponse à cette demande d'offre :

□ Liste de contrôle des soumissionnaires (annexe A)

□ Lettre d'accompagnement, signée par un représentant autorisé du soumissionnaire (voir annexe B)

□ Offre officielle, y compris les spécifications des services offerts (voir section 4)

□ Copie de la DFE , du registre du commerce ou enregistrement

□ Deux (2) contacts pour des références d'organisations ou de personnes pour lesquelles l'offrant a effectué un travail similaire.

□ Deux échantillons de travaux traduits d'anglais en français et de français en anglais.

Annexe B - Lettre d'accompagnement du soumissionnaire

La lettre d'accompagnement suivante doit être placée sur du papier à en-tête et complétée / signée / tamponnée par un représentant autorisé à signer pour le compte de l'offrant :

À: MOCA/CNFA

Abidjan/Côte D'Ivoire

Référence: RFQ no. 011/2019

À qui cela concerne:

Nous, soussignés, fournissons par la présente l'offre ci-jointe pour exécuter tous les travaux nécessaires à la réalisation des activités et des exigences décrites dans la demande de devis susmentionnée. Veuillez trouver notre offre ci-jointe.

Nous reconnaissons et acceptons par les présentes tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans la demande de devis susmentionnée. Nous certifions en outre que la société nommée ci-dessous - ainsi que ses principaux responsables et tous les produits et services offerts en réponse à la présente demande d'offre - sont éligibles pour participer à cet achat aux termes des conditions de la présente demande de soumissions et du règlement de l'USDA.

De plus, nous certifions par la présente que, au meilleur de nos connaissances et convictions:

• Nous n'avons aucune relation proche, familiale ou financière avec les membres du personnel des projets CNFA ou MOCA;

• Nous n'avons pas de relations étroites, familiales ou financières avec d'autres soumissionnaire ayant soumis des propositions en réponse à la demande de devis susmentionnée. et

• Les prix de notre offre ont été établis de manière indépendante, sans consultation, communication ou accord avec un autre offrant ou concurrent dans le but de restreindre la concurrence.

• Toutes les informations contenues dans notre proposition et tous les documents justificatifs sont authentiques et exacts.

• Nous comprenons et acceptons les interdictions de la CNFA contre la fraude, la corruption et les pots-de-vin.

• Nous comprenons et acceptons les interdictions de la CNFA de financer ou d'associer des individus ou des organisations impliqués dans des activités terroristes ou de traite des personnes.

Nous certifions par la présente que les déclarations, certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes.

Signature autorisée : _____ Nom et titre de signature :_____

Date : _____Nom de la compagnie :_____

Adresse de la société :_____ Téléphone:_____

_____ Site Internet : _____

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable : _____

La société a-t-elle un compte bancaire actif? (O / N) : _____

Request for Quotations

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement):
_____

Annex C :

1. Exigences éthiques et de conduite professionnelle. CNFA s'engage à intégrer les achats et ne sélectionne que les fournisseurs en fonction de critères commerciaux objectifs tels que le prix et le mérite technique.

Le CNFA ne tolère pas la fraude, la collusion entre les offres, les propositions / enchères falsifiées, la corruption ou les remboursements. Toute personne physique ou morale qui enfreint ces normes sera disqualifiée de cette offre, exclue des possibilités d'approvisionnement futures et peut être signalée à l'USDA ou à l'USG.

Les employés et les agents de CNFA sont strictement interdits de demander ou d'accepter de l'argent, des honoraires, de la commission, du crédit, du cadeau, de la gratuité, de l'objet de la valeur ou de la compensation des vendeurs ou fournisseurs actuels ou potentiels en échange ou en récompense pour les entreprises. Les employés et les agents engagés dans cette conduite sont assujettis à la résiliation et seront signalés à l'USAID et au Bureau de l'inspecteur général. En outre, CNFA informera USDA et l'USG de toute offre de fournisseur d'argent, de frais, de commissions, de crédits, de cadeaux, de gratifications, d'objet de valeur ou d'indemnisation pour obtenir des affaires.

Les proposants répondant à cette demande de commandes doivent inclure ce qui suit dans le cadre de la soumission de la proposition:

- Divulguer toute relation étroite, familiale ou financière avec le CNFA ou le personnel du projet. Par exemple, si le cousin d'un candidat est employé par le projet, l'initiateur doit l'indiquer.
- Divulguer toute relation familiale ou financière avec d'autres fournisseurs soumettant des propositions. Par exemple, si le père de l'offreur possède une entreprise qui soumet une autre proposition, l'initiateur doit indiquer ceci.
- Certifiez que les prix de l'offre sont arrivés de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un autre offrant ou concurrent en vue de restreindre la concurrence.
- Certifiez que toutes les informations contenues dans la proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et précises.
- Certifier la compréhension et l'accord des interdictions de CNFA contre la fraude, la corruption et les contre-remboursements.

Veuillez contacter Alex Brandes, abrandes@cnfa.org pour toute question ou souci concernant les informations ci-dessus ou pour signaler toute violation potentielle. Les violations potentielles peuvent également être signalées directement à CNFA à FraudHotline@cnfa.org ou par téléphone au 202-296-3920.

2. Termes et conditions: Cette sollicitation est soumise aux conditions générales de CNFA. Toute indemnité résultante sera régie par ces termes et conditions; une copie des termes et conditions complets est disponible sur demande. Veuillez noter que les termes et conditions suivants s'appliqueront:

(a) Les conditions de paiement standard de la CNFA sont nettes 30 jours après la réception et l'acceptation des produits ou produits livrables. Le paiement ne sera délivré qu'à l'entité qui présente l'offre en réponse à cette demande d'offre et identifiée dans la sentence résultante; le paiement ne sera pas délivré à un tiers.

(b) Aucun produit ou service ne peut être fourni qui est fabriqué ou assemblé, expédié, transporté ou autrement impliquant l'un des pays suivants: Cuba, Iran, Corée du Nord, Syrie.

(c) Tout transport ou expédition international par voie aérienne ou maritime effectué dans le cadre de tout prix résultant de la présente demande de soumissions doit avoir lieu sur les transporteurs / navires de drapeau des États-Unis.

d) La loi des États-Unis interdit les transactions et la fourniture de ressources et de soutien aux personnes et organisations associées au terrorisme. Le fournisseur en vertu de l'attribution découlant de la présente commande doit assurer le respect de ces lois.

(e) Le titre de tout bien fourni dans le cadre d'une récompense découlant de la présente demande doit passer à CNFA après la livraison et l'acceptation des marchandises par CNFA. Le risque de perte, de blessure ou de destruction des marchandises est à la charge de l'initiateur jusqu'à ce que le titre passe à CNFA.

f) La loi des États-Unis interdit de s'engager dans des activités liées à la traite des personnes. Le fournisseur en vertu de l'attribution découlant de la présente commande doit assurer le respect de ces lois.

3. Avertissements: il s'agit d'une demande de commande unique. La délivrance de cette demande de soumissions ne oblige en aucun cas le CNFA, le projet MOCA ou l'USDA à accorder ou à payer les coûts engagés par les fournisseurs potentiels dans la préparation et la soumission d'une offre. En outre:

(a) CNFA peut annuler la demande de soumissions et non la récompense;
(b) CNFA peut rejeter toute ou toutes les réponses reçues;
(c) La délivrance des appels d'offres ne constitue pas un engagement d'attribution par CNFA;
(d) CNFA se réserve le droit de disqualifier toute offre en fonction de l'omission de l'offre de suivre les instructions de la demande de devis;
(e) CNFA ne compensera pas les offres pour la réponse à la demande;
(f) CNFA se réserve le droit d'émettre un prix en fonction de l'évaluation initiale des offres sans autre discussion;
(g) CNFA peut négocier avec les offres proposées pour leur meilleure et dernière offre;
(h) CNFA se réserve le droit de commander des quantités ou des unités supplémentaires avec l'offreur sélectionné ;
(i) CNFA peut réémettre la sollicitation ou émettre des modifications formelles, en révisant les spécifications initiales et les critères d'évaluation avant ou après réception des propositions ;
(j) CNFA peut modifier le cahier des charges sans émettre un avis formel à tous les offrant lorsque les révisions ne sont pas pertinentes dans la portée de la demande ;
(k) CNFA peut choisir d'attribuer une partie seulement des activités dans la demande de soumissions, ou d'émettre de multiples récompenses en fonction de multiples activités de demandes de commandes ;
(l) CNFA se réserve le droit de renoncer aux faiblesses mineures des propositions qui peuvent être corrigées avant la détermination de l'attribution pour promouvoir la concurrence ;
(m) CNFA communiquera avec tous les fournisseurs pour confirmer la personne-ressource, l'adresse et que l'enchère a été soumise pour la présente demande ;
(n) CNFA communiquera avec tous les fournisseurs pour les informer s'ils ont été sélectionnés ou non;
(o) En soumettant une réponse à cette demande de soumissions, les offres comprennent que USDA n'est pas partie à cette sollicitation et l'initiateur accepte que toute protestation présentée ci-dessous soit présentée - par écrit avec des explications complètes - au projet MOCA pour examen. L'USDA ne considérera pas les manifestations concernant les marchés effectués par les partenaires d'exécution. CNFA, à son entière discrétion, prend une décision finale sur toute protestation pour ce marché.

Les offrants ne peuvent pas offrir ni fournir des produits ou des services fabriqués, assemblés, expédiés, transportés ou autrement impliquant l'un des pays suivants: Cuba, l'Iran, la Corée du Nord ou la Syrie.

4. Taxes et TVA: En tant qu'organisation mettant en œuvre un projet pour le compte de l'USDA, CNFA est exonérée de tout impôt sur la TVA, des droits de douane ou des taxes, des droits d'accise, des taxes de circulation, ou toute autre forme de taxe ou de tarif pour les biens et services. achetés pour des activités financées par l'USDA. En tant que tels, les offrants acceptent d'exclure de leur proposition de prix la TVA ou toute autre taxe ou taxe similaire.

5. Admissibilité: En présentant une offre en réponse à la présente demande d'offre, l'offrant atteste qu'il et ses principaux responsables ne sont ni exclus, ni suspendus, ni autrement considérés comme non admissibles à une attribution du gouvernement des États-Unis. CNFA n'attribuera aucun contrat à une entreprise interdite, suspendue ou considérée comme non éligible par le gouvernement des États-Unis.